



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le beau temps s'installe et le danger d'incendie grimpe. 2021 nous a apporté un printemps hâtif et des taux d'humidité très bas, particulièrement dans les deux premières semaines d'avril, et a favorisé l'éclosion d'un plus grand nombre de feux de végétation qu'à l'habitude en ce début de saison. Ainsi, sur le territoire québécois, pas moins de 112 incendies couvrant une superficie de 57,5 hectares ont été combattus par les pompiers de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) et les pompiers municipaux au cours du mois d'avril.



Afin de demeurer informé sur le danger incendie, vous pouvez consulter le site web et le panneau publicitaire de la municipalité. Vous pouvez aussi télécharger l'application SOPFEU sur votre téléphone intelligent; cette application offre de nombreuses fonctionnalités aux citoyens; par exemple, ils peuvent s'informer sur la situation d'une forêt spécifique à proximité.

En choisissant le lieu, la page indique plusieurs informations. Premièrement, l'indicateur de risque affiche le niveau du risque : **BAS** à **EXTRÊME**. L'application mobile montre également les informations météorologiques, comme la température, le vent et le taux d'humidité. L'utilisateur peut aussi visualiser les conditions de la journée antécédente et de la journée suivante. La fonctionnalité principale de l'application SOPFEU est simple et conviviale à utiliser.

Voici ce qui est permis ou pas permis dans le cas d'une interdiction de feux à ciel ouvert.

Si vous possédez un foyer muni d'un pare-étincelles (avec ouvertures maximales de 1 cm sur 1 cm), disposé sur un pavé ou sur un sol dégagé en terre battue ou en gravier, vous pouvez continuer à profiter de la chaleur d'un bon feu de foyer, et ce, même lors d'une interdiction de faire des feux à ciel ouvert. **Il est important de noter que le service de sécurité incendie peut décider de ne pas permettre aux citoyens de faire des feux selon le taux d'inflammabilité – allant de TRÈS ÉLEVÉ à EXTRÊME – des matières combustibles, de même qu'avec votre foyer avec pare-étincelles.**

En terminant, la SOPFEU ainsi que votre Service de Sécurité Incendie invite la population à redoubler de vigilance. Nous vous rappelons que le printemps est une période très propice à l'éclosion de feux de végétation et que le mois de mai est l'un des mois où l'on répertorie le plus grand nombre d'incendies au cours de l'année.



Demandez votre permis de brûlage auprès de la secrétaire de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie, disponible du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.



Demandez votre permis de brûlage
450-886-3823, poste 0

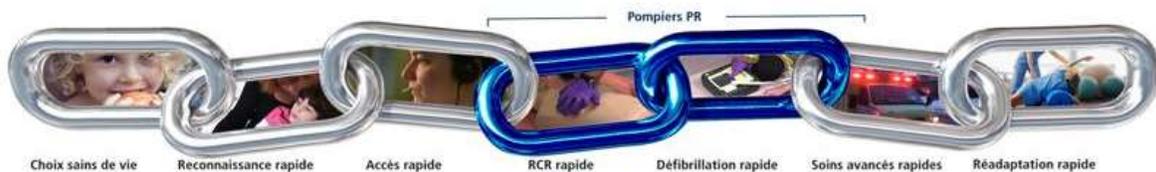
Consultez le règlement
RÈGLEMENT NUMÉRO 12RG-1120
MODIFIANT LE RÈGLEMENT 08RG-1018
RELATIF AUX FEUX EN PLEIN AIR

Règlement disponible via internet
<https://steemelie.ca/fr/vivre/incendie>

PREMIERS RÉPONDANTS



Le rôle des premiers répondants est d'abord et avant tout de stabiliser l'état des patients quand leur survie est menacée en attendant l'arrivée de l'ambulance.



C'est le répartiteur de la centrale **9-1-1** qui, par une série de questions posées à l'appelant, détermine le niveau d'urgence de l'appel. Une ambulance est alors affectée à l'appel et, si la situation l'exige, les premiers répondants le sont aussi simultanément. Dans la très grande majorité des appels, les premiers répondants arrivent avant l'ambulance et commencent l'évaluation du patient afin de lui prodiguer les premiers soins requis. Une fois l'ambulance arrivée, les premiers répondants demeurent à la disposition des ambulanciers pour les aider en cas de besoin. Les premiers répondants interviennent toujours en équipe de deux.

En temps de pandémie, les intervenants appliquent les mesures sanitaires ainsi que les protocoles en vigueur. Ils appliquent le lavage des mains et portent les vêtements de protection appropriés tels des lunettes, un masque, des gants ainsi qu'une blouse d'isolation jetable, au besoin.

On continue de se protéger. Vous pouvez, par des gestes simples, vous protéger et protéger votre entourage.



COMPOSEZ LE **911**